

Communiqué de presse

Gap, le 23/06/2023

Les Trophées de l'Entreprise 15ème édition : ouverture des candidatures



Les Trophées de l'Entreprise sont bien plus qu'un simple événement. Convaincue que le département regorge d'entrepreneurs inspirés, chaque année, depuis 2007, la CCI Hautes-Alpes œuvre pour la valorisation des entreprises de son territoire. C'est l'objectif principal de l'aventure des Trophées de l'Entreprise qui se concrétise le temps d'une soirée.

Ce challenge est une formidable opportunité pour communiquer sur son entreprise et ses projets, booster sa notoriété auprès des acteurs du territoire et développer son réseau. Elle met en lumière les innovations, les démarches remarquables ou encore les projets de transformation des entreprises locales. Pour cette 15^{ème} édition, l'accent est mis sur la filière industrie.

Les différentes étapes pour les entreprises

1. Candidature par e-mail à trophees@hautes-alpes.cci.fr ou sur le site de la CCI Hautes-Alpes : www.hautes-alpes.cci.fr. Par la suite, un conseiller CCI05 recontactera l'entreprise
2. Sélection des nominés par le jury de la CCI Hautes-Alpes.
3. Réalisation d'un film d'entreprise et différentes actions médiatiques offert par la CCI05.
4. Participation à la soirée de gala, intervention de l'entreprise devant les acteurs économiques du territoire.
5. Election des 3 lauréats (en amont et pendant la soirée de gala le public désignera les trois prochains lauréats via un vote en ligne).

Une dimension nationale

La soirée des Trophées de l'Entreprise qui se tiendra le mardi 26 mars 2024 au Quattro à Gap sera également l'occasion de sélectionner, parmi les lauréats, celui à

qui reviendra l'honneur de représenter les Hautes-Alpes à l'automne 2024, lors d'une opération organisée à Paris par CCI France. En effet, les Trophées de l'Entreprise, manifestation initiée par la CCI des Hautes-Alpes, a inspiré CCI France qui souhaite désormais la déployer au sein des autres CCI et proposer une finale nationale.

Critères d'éligibilité pour candidater

- Être une entreprise inscrite au RCS de Gap
- Avoir plus de 2 ans d'exercice (date de création antérieure à septembre 2021)
- Pour cette édition 2024, être une entreprise issue du secteur de l'industrie

Clôture des candidatures : 22 septembre 2023 à 18h00.

RENSIÈGNEMENTS & DOSSIER DE CANDIDATURE

Sur le site internet de la CCI Hautes-Alpes : www.hautes-alpes.cci.fr

Par e-mail : trophees@hautes-alpes.cci.fr

Contact presse : Claire PELLEGRIN ; c.pellegrin@hautes-alpes.cci.fr – 06 43 31 34 65